

Mise en ligne du 21-01-2025 jusqu'au 21-03-2025

**DELIBERATION DU BUREAU DU 13 JANVIER 2025 – MORBIHAN HABITAT**

Le 13/01/2025 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 03/01/2025.

<b>Membres présents :</b> M Marc BOUTRUCHE Mme Hortense LE PAPE (ne vote pas les points 29 et 31) Mme Marie-Hélène HERRY M David ROBO (vote jusqu'au point n° 31 inclus) Mme Yolande HANVIC <b>Membre excusé ayant donné pouvoir :</b> M TOULMINET (pouvoir à M BOUTRUCHE – ne vote pas les points 29 et 31) <b>Membre excusé :</b> M Pierre GUEGAN	<b>DELIBERATION N°24.BU-2025-01-13</b>	
	<b>PLOEMEUR</b> Rorh Mez	Acte d'acquisition d'un droit immobilier

Délibération du Bureau du 02 décembre 2024	Acte d'acquisition du foncier
--	-------------------------------

Afin de permettre l'édification de 18 logements locatifs, le Bureau de Morbihan Habitat a autorisé en date du 02 décembre 2024, l'acquisition du foncier du lot 17, du lotissement dénommé « Rorh Mez », sur la commune de PLOEMEUR auprès de la SAS ROR MEZ.

Il a été décidé ultérieurement d'acquérir la partie en BRS auprès du promoteur, pour un montant de 250,00€ HT/m<sup>2</sup>. L'opération envisagée comporte 6 logements en BRS.

Il convient donc par la présente délibération de compléter la délibération du 02 décembre 2024 pour fixer le prix global d'acquisition de l'assiette foncière desdits logements, auprès de la société dénommée « Rorh Mez »

Vendeur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition HT/m <sup>2</sup>
SAS Rorh Mez	Section 76p-77p	2131 m <sup>2</sup>	En cours	90 € HT/m <sup>2</sup> pour le LSS 250 € HT/m <sup>2</sup> pour le BRS

L'avis des domaines est en cours d'instruction.

Ce projet étant susceptible d'évoluer, notamment au niveau de la surface d'assiette, le prix d'acquisition peut varier de 5 %.

Les frais d'acte de transfert de propriété ainsi que les éventuels frais de divisions foncières seront à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître REDO, notaire à PLOEMEUR

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise l'acquisition auprès de la SAS Rorh Mez, du terrain d'assiette de l'opération de construction des 6 logements en BRS moyennant le prix de 250 €HT/m<sup>2</sup>,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne du 21-01-2025 jusqu'au 21-03-2025

**PLOEMEUR**  
RORH MEZ  
Section ED 76p - 77p  
**PA4 - PLAN DE COMPOSITION**  
MODIFICATIF N°1

